Souriez,

vos vacances commencent ici !

maeva.com

Locations de particuliers
et Campings

Bienvenue !

Chez maeva.com, notre spécialité, ce sont vos vacances. Et ces vacances, que vous attendez toute l'année, nous les voulons « TOUT SOURIRE ». Et oui ! En tant que Générateurs de Sourires, notre job, c'est de nous assurer que vous allez revenir de vacances avec la « banane ». C'est ainsi que nous imaginons vos vacances de demain avec les propriétaires d'appartements et les directeurs de campings. Aux quatre coins de la France, à la mer comme à la montagne, nous vous proposons des locations de vacances en campings, appartements et maisons de particuliers et résidences de vacances sélectionnés par des professionnels du tourisme.

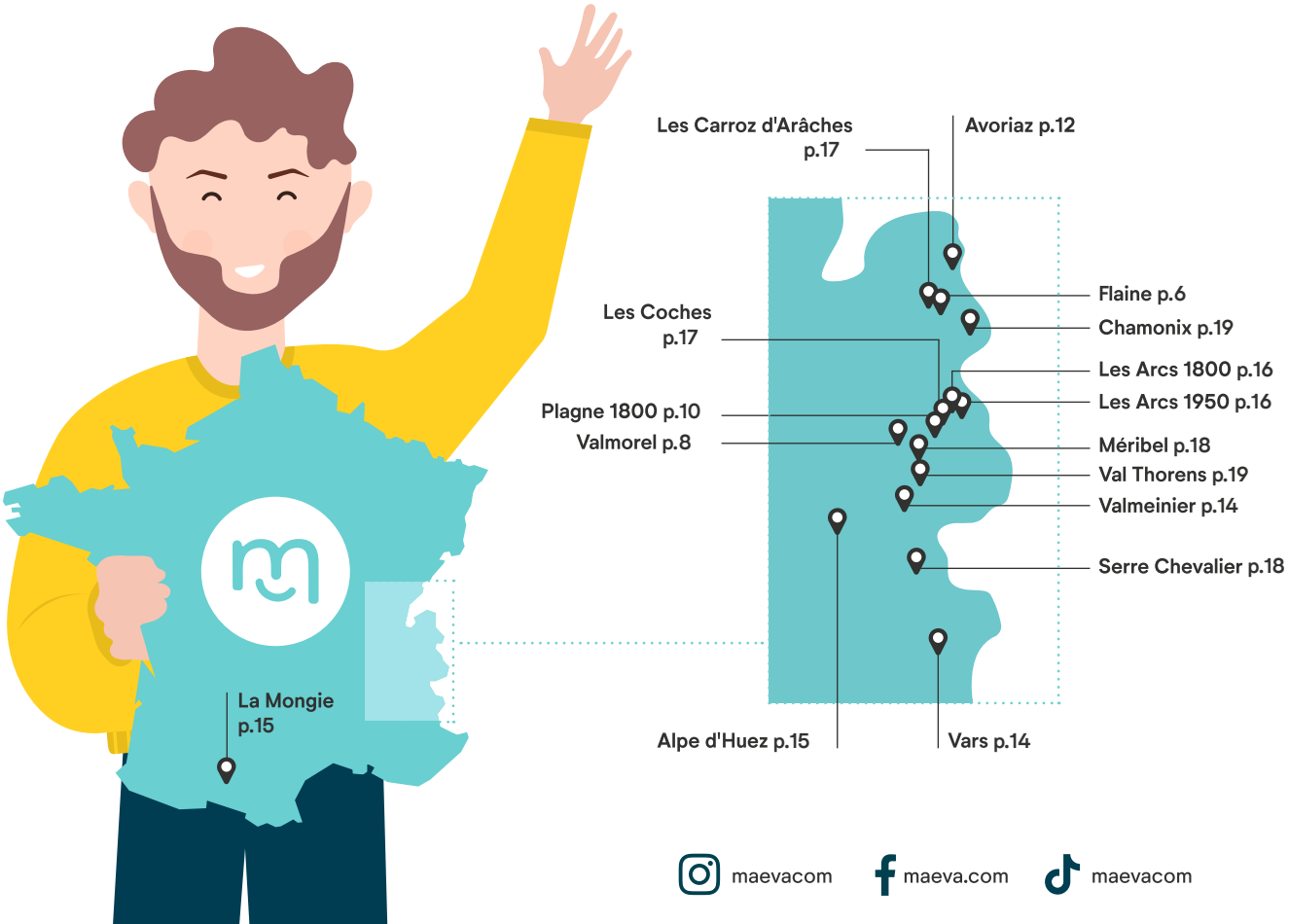

maevacom maeva.com maevacom

Le saviez-vous ?

Chez maeva, avec Co2cotte, notre spécialiste des vacances responsables et joyeuses, nous imaginons chaque jour des expériences de vacances uniques où le sourire des vacanciers et des générations futures est notre boussole. C'est pourquoi, nous nous mobilisons pour réduire l'empreinte environnementale des vacances. Sur maeva.com, vous pouvez : identifier les locations éco-labellisées, celles qui mettent à disposition une borne de recharge électrique, réserver un trajet en train ou bien en co-voiturage pour venir... Il y a encore beaucoup de chemin à parcourir, mais chaque geste compte !

Souriez,

vos vacances commencent ici !

maeva.com

Locations de particuliers
et Campings

maeva Home

maeva Home, c'est notre offre d'appartements, de maisons, de villas ou de chalets de particuliers.

Derrière chaque porte d'un logement maeva Home, se cache une location de vacances contrôlée et gérée par nos équipes de Générateurs de Sourires. Sous le soleil méditerranéen du Lubéron, au bord des plages de l'Atlantique ou encore aux pieds des montagnes d'Avoriaz, ce sont près de 3 500 appartements, maisons, villas et chalets qui vous attendent !

Et parce que vacances bien méritées riment avec sérénité, nos Générateurs de Sourires professionnels ont tout prévu pour votre séjour :

Installées sur place, nos équipes sauront vous accueillir dans votre location, sélectionnée et contrôlée avant votre arrivée.

Elles auront à cœur de vous faciliter les vacances grâce aux nombreux services disponibles (ménage, linge, ...).

Et elles auront la joie de vous recevoir dans leur région en vous partageant les anecdotes et bons plans des alentours.

Week-ends en amoureux ou vacances en famille, retrouvez la gamme qui vous donnera le sourire :

BUDGET

La gamme idéale pour des vacances à tout petit prix : un hébergement pratique, un équipement et un mobilier minimum. Budget serré mais séjour réussi !

CONFORT

Le bon rapport qualité/prix. Des prestations correctes, un logement entretenu et équipé des principales commodités. L'essentiel pour des vacances au meilleur prix.

SÉLECTION

Notre gamme de référence. Des logements entretenus, au goût du jour, et disposant d'équipements de qualité. Pour des vacances réussies et confortables.

PRESTIGE

La gamme plaisir, des logements rénovés récemment avec goût, offrant des prestations et des équipements de qualité et en nombre.

EXCLUSIVE

Un bien exceptionnel et exclusif, de très grande qualité, de par un volume, un aménagement ou des équipements hors du commun. Bien atypique et exceptionnel avec un confort maximum.

MAEVA HOME, C'EST LA CLEF D'UNE LOCATION DE VACANCES RÉUSSIE ET TOUT SOURIRE.

super Home

Nos locations "pépites", dotées du label "qualité et hospitalité" super Home, vous réservent le meilleur de l'accueil pour vos vacances.

Les locations maeva super Home c'est :

Un propriétaire SUPER engagé à vous recevoir chez lui, comme à la maison, dans sa location de vacances décorée avec soin.

Des services SUPER professionnels pour des vacances en toute tranquillité : lits faits à l'arrivée, linge de toilette à disposition, ménage de fin de séjour inclus...

Un concentré de convivialité pour des moments partagés.

Des Générateurs de Sourires SUPER disponibles pour vous recevoir en vacances et vous faire découvrir leur région et des anecdotes qui vous feront sourire.

MAEVA SUPER HOME, C'EST LE SOUCI DU DÉTAIL POUR DES VACANCES PERSONNALISÉES.

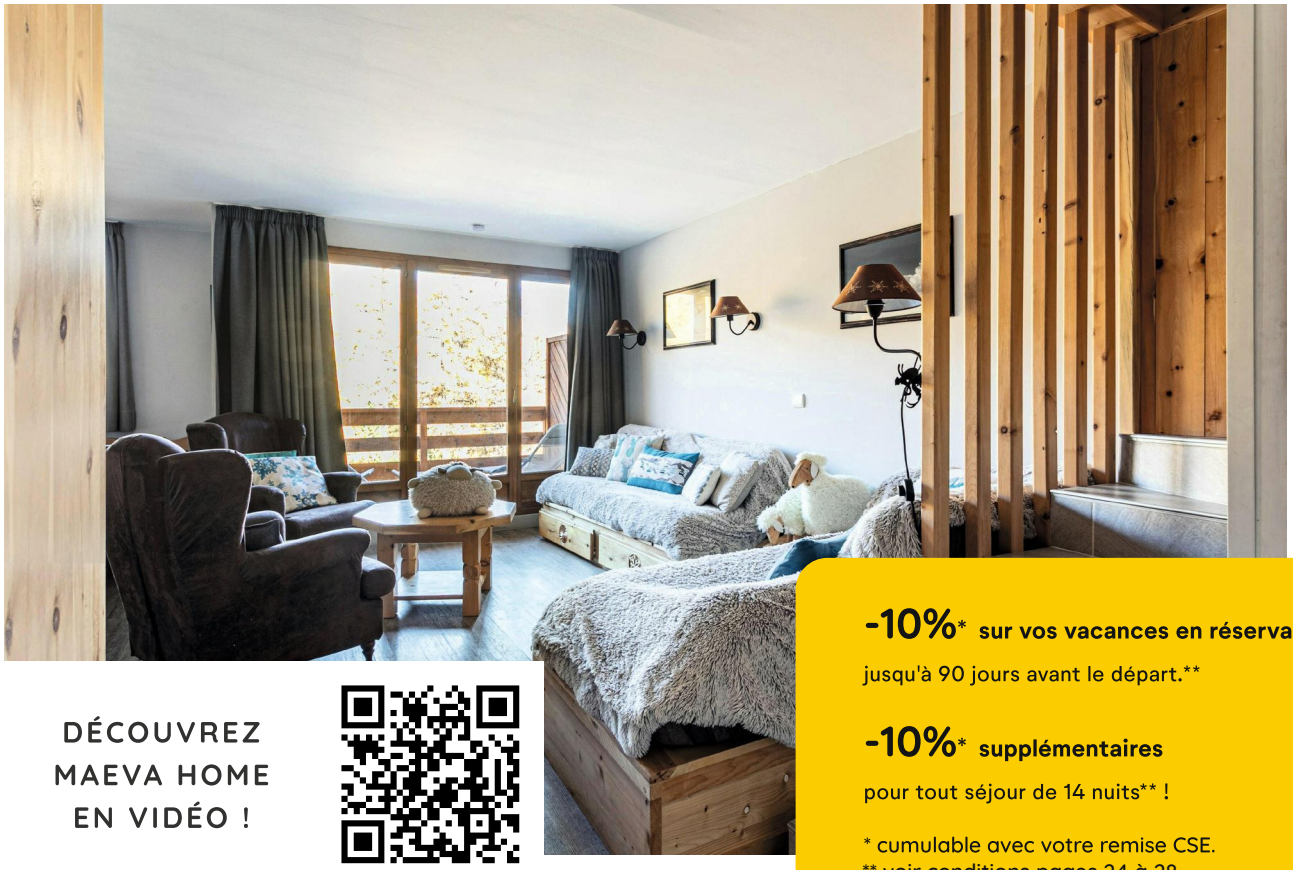

DÉCOUVREZ MAEVA HOME EN VIDÉO !

-10%* sur vos vacances en réservant jusqu'à 90 jours avant le départ.**

-10%* supplémentaires pour tout séjour de 14 nuits** !

* cumulable avec votre remise CSE.
** voir conditions pages 24 à 28

Flaine

La station qui allie sports d'hiver et architecture !

Notre équipe de Générateurs de Sourires, vous accueille dès votre arrivée à Flaine !

Bienvenue à Flaine !

La plus jeune des grandes stations des Alpes. Tout a été conçu pour vous offrir un maximum de confort pour vos vacances à la montagne cet hiver. Les accès directs aux remontées mécaniques sont nombreux, l'occasion pour vous de profiter au maximum du domaine skiable. Par ailleurs, tous les commerces, services, restaurants et bars sont directement accessibles depuis nos logements et les pistes !

Le coup de de la station.

"L'offre d'activités hors-glisse : quad sur glace, ski de fond aux soirées trappeur en motoneige ou raquettes, piscine, bowling, et plein de nouveautés chaque année."

+ de 100 appartements et chalets à Flaine à découvrir !

Le Domaine

Station piétonne

- 1600 m — 2500 m d'altitude
- 146 km de pistes
- 65 pistes
- Une piste longue de 7 km
- 24 remontées mécaniques
- 9 28 22 6

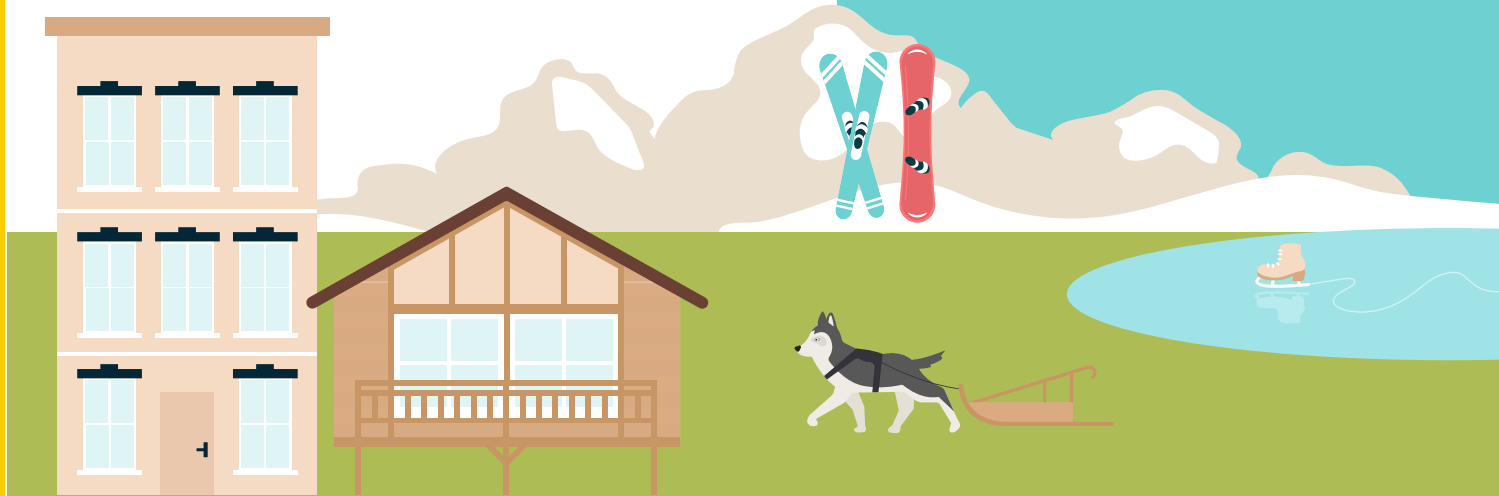

Nos vacanciers vous recommandent

Appartement typiquement montagnard, au calme

3 pièces, 8 pers, 56m² Budget

Résidence Arbaron 50011942

À PARTIR DE

1 003 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

2 262 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

Bel appartement au pied des pistes

2 pièces, 6 pers, 43m² Confort

Résidence Aldébaran 50011925

À PARTIR DE

750 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

1 051 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

Charmant studio proche des commerces

Studio 4 pers, 25m² Confort

Résidence Andromède 50011912

À PARTIR DE

470 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

662 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

Studio offrant un départ skis aux pieds

Studio 4 pers, 17m² Budget

Résidence Antarès 50011937

À PARTIR DE

375 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

529 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

Tous nos hébergements sont disponibles en location seule ou avec la formule Ski Tout Compris :

Hébergement + forfait + matériel + repas

Valmorel

La plus autrichienne des stations françaises !

Le mot de notre équipe de Générateurs de Sourires.

Ce qui différencie Valmorel de toutes les autres stations, c'est son charme unique ! Ici, place aux chalets typiques en bois et en pierres de la région. En été, le village est entouré d'alpages en pente douce, de forêts, de cascades et de sommets vertigineux qui offrent de splendides randonnées. Quand les premiers flocons tombent, la magie opère et c'est dans cette atmosphère chaleureuse et familiale que vous pourrez découvrir les joies de la glisse mais surtout, toutes les activités insolites que cette belle station offre aux petits et aux grands !

Bienvenue à Valmorel !

Véritable petit village avec sa rue commerçante. Idéal en famille, le domaine de la station est situé entre la Tarentaise et la Maurienne. Il est aussi relié à celui de Saint François Longchamps par le col de la Madeleine.

Le coup de de la station.

*« **La Combe de la Procureuse ou l'espace Free-ride !** Le Café de la Gare reste un incontournable pour les after ski endiablés. »*

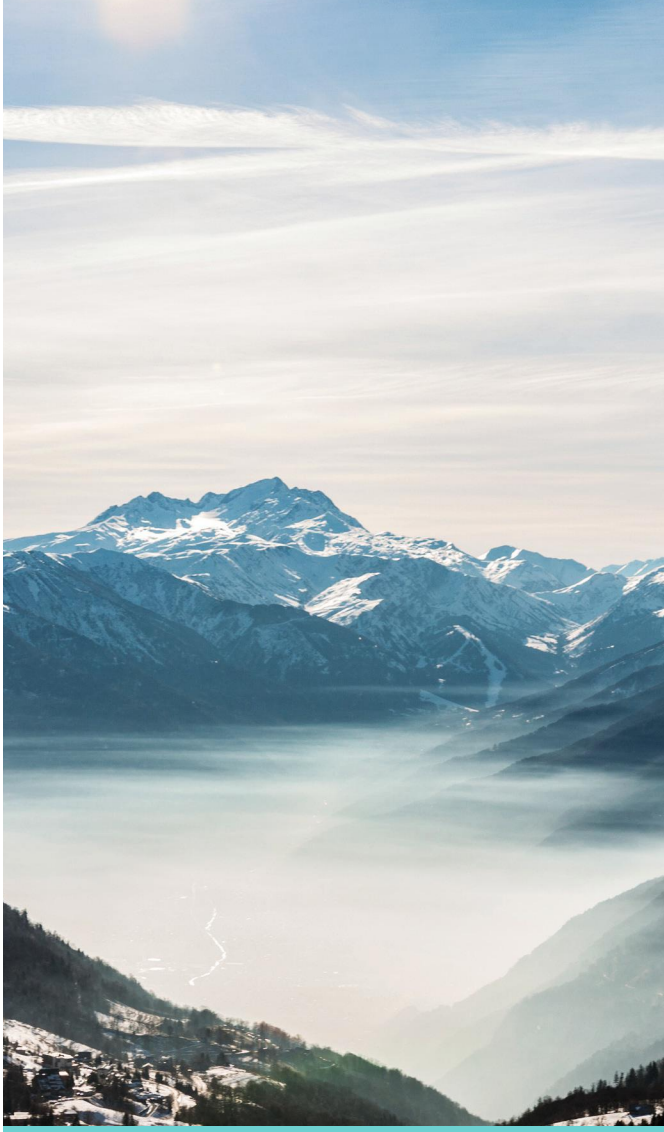

Le Domaine

Station piétonne

- 1400 m — 2500 m d'altitude
- 150 km de glisse
- 20 km de pistes de ski de fond
- 48 remontées mécaniques
- 1 snowpark
- 24 46 18 8

+ de 55 appartements et chalets à Valmorel à découvrir !

Nos vacanciers vous recommandent

Appartement duplex au style montagnard, balcon vue montagne

2 pièces, 5 pers, 30m² Confort

Les Chalets de Valmorel 50003401

À PARTIR DE

496 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

1 148 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

Bel appartement proche des pistes avec terrasse vue montagne

2 pièces, 6 pers, 39m² Sélection

Résidence Athamante 50017198

À PARTIR DE

734 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

1803 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

Appartement avec un balcon vue sur la montagne

2 pièces, 5 pers 32m² Confort

Hameaux Planchamp et Mottet 50003212

À PARTIR DE

456 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

1049 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

Joli studio skis aux pieds

Studio 4 pers, 28m² Sélection

Hameaux Planchamp et Mottet 50003216

À PARTIR DE

439 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

1 010 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

Tous nos hébergements sont disponibles en location seule ou avec la formule Ski Tout Compris :

Hébergement + forfait + matériel + repas

Plagne 1800

Plagne Lauze, une résidence de ski idéale en lisière de forêt, à proximité du centre de la station !

Le mot d'Abel, responsable d'agence maeva Home.

Vous êtes à la recherche d'un lieu de vacances paisible où vous pourrez vous retrouver à la montagne en famille, en amoureux ou simplement en solitaire ? La Résidence Plagne Lauze vous offre son confort ; avec ses appartements, du studio 2 ou 4 personnes au 3 pièces 7 ou 8 personnes ; piscine chauffée et saunas à disposition, ainsi qu'un cours de tennis et des terrains de volley-ball et squash. Sans oublier toutes les aventures qui peuvent s'offrir à vous autour de la résidence : randonnées, canoë-kayak, VTT, ski évidemment, et les nombreuses occasions d'admirer les sommets du Mont Blanc. Toute l'équipe de l'agence maeva Home de Plagne 1800 et moi serons heureux de vous accueillir chez nous, été comme hiver !

Bienvenue à Plagne 1800 !

Baptisée "le nid de la Plagne" pour son emplacement et son atmosphère reposante, la station offre un accès privilégié à l'ensemble du domaine skiable Paradiski. Profitez des pistes des stations des Arcs, du Peisey et de la Plagne réunies !

Le coup de m de la station.

« La piste de Bob des Jeux Olympiques de 1992 : Frissons garantis en famille en optant pour le Bob raft qui file à 80 km/heure. Pour les plus téméraires, testez le Bob racing pour une pointe à 120 km/heure ! »

Le Domaine

- 1800 m d'altitude
- 176,5 km de glisse
- 67,9 km de pistes de ski nordique
- 95 remontées mécaniques
- 9 67 33 19

+ de 55 appartements et chalets à la Plagne à découvrir !

Nos vacanciers vous recommandent

Studio avec rez-de-jardin à proximité des pistes

Studio 4 pers, 17m² Sélection

Résidence Plagne Lauze 50021815

À PARTIR DE

422 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

828 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

Studio avec balcon et belle vue montagne

2 pièces, 5 pers, 35m² Sélection

Résidence Plagne Lauze 50014701

À PARTIR DE

604 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

1 162 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

Studio avec balcon

Studio 4 pers, 20m² Prestige

Résidence Plagne Lauze 50013721

À PARTIR DE

473 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

941 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

Studio avec un balcon vue sur la montagne

Studio 4 pers, 23m² Confort

Résidence Plagne Lauze 50022205

À PARTIR DE

411 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

811 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

Tous nos hébergements sont disponibles en location seule ou avec la formule Ski Tout Compris :

Hébergement + forfait + matériel + repas

Avoriaz

Notre station 100% piétonne de Haute-Savoie !

Le mot de notre équipe de Générateurs de Sourires !

Notre équipe de Générateurs de Sourires de l'agence maeva Home d'Avoriaz sera ravie de vous accueillir au sein de leur station. Ils auront à cœur de vous partager leurs bons plans et leurs tuyaux, pour faire de votre séjour un moment exceptionnel.

Bienvenue à Avoriaz !

Piétonne, intégrée, skis aux pieds, Avoriaz possède l'un des plus grands domaines skiables du monde : Les Portes du Soleil (600 km) reliant 12 stations sur la France et la Suisse.

Le coup de m de la station.

*« **Le mur de Suisse :** la piste incontournable des Portes du Soleil (et on goûtera au petit blanc "chez Nelly" au pied du mur de Suisse aux Crosets). »*

+ de 90 appartements et chalets à Avoriaz à découvrir !

Le Domaine

Station piétonne

- 1000–2400 m d'altitude
- 600 km de glisse
- 250 km de pistes de ski de fond
- 176 remontées mécaniques
- 30 snowparks, skicross et boardercross
- 34 🟢 119 🔵 101 🔴 32 ⚫

Nos vacanciers vous recommandent

Studio dans un quartier animé

Studio 4 pers, 23m² Sélection

Résidence Le Snow 50007818

À PARTIR DE

541 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

1 589 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

Appartement au pied des pistes dans le centre de la station

2 pièces, 5 pers, 27m² Confort

Résidence Les Alpages 50007930

À PARTIR DE

664 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

1 491 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

Appartement rénové au pied des pistes

2 pièces, 4 pers, 27m² Sélection

Résidence Les Fontaines Blanches 50003497

À PARTIR DE

589 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

1 747 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

Studio ambiance montagne avec wifi

Studio 2 pers, 18m² Confort

Résidence La Pointe de Vorlaz 50003344

À PARTIR DE

416 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

1 027 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

Tous nos hébergements sont disponibles en location seule ou avec la formule Ski Tout Compris :

Hébergement + forfait + matériel + repas

Nous vous proposons aussi

VARS

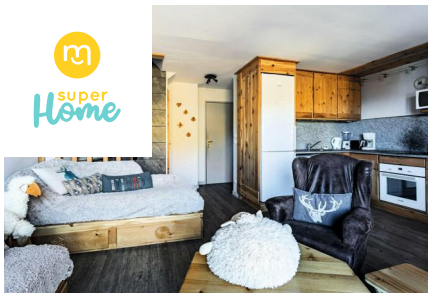

Appartement skis aux pieds spacieux et chaleureux

4 pièces, 9 pers, 73m² Exclusive

Résidence L'Albane 50002221

À PARTIR DE

1 700 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

3 514 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

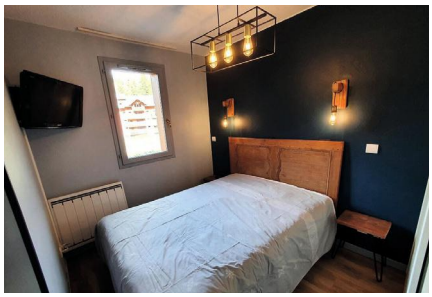

Appartement moderne avec balcon

2 pièces, 6 pers, 31m² Prestige

Résidence L'Albane 50011435

À PARTIR DE

673 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

1 438 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

+ de 35 appartements et chalets à Vars à découvrir !

VALMEINIER

Appartement avec balcon accès direct aux pistes

2 pièces, 5 pers, 28m² Confort

Résidence Le Thabor 50010882

À PARTIR DE

479 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

1 168 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

Appartement au pied des pistes avec un balcon

3 pièces, 6 pers, 47m² Sélection

Résidence Le Thabor 50014312

À PARTIR DE

672 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

1 678 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

+ de 25 appartements et chalets à Valmeinier à découvrir !

Toutes nos locations sont disponibles en location seule ou avec la formule Ski Tout Compris : hébergement + forfait + matériel + repas

LA MONGIE

Location au pied des pistes avec un casier à skis

2 pièces, 6 pers, 36m² Confort

Résidence Le Montana 50005622

À PARTIR DE

581 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

1 293 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

Appartement au pied des pistes avec balcon vue montagne

2 pièces, 6 pers, 45m² Sélection

Résidence Le Montana 50020041

À PARTIR DE

660 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

1 482 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

+ de 90 appartements et chalets à la Mongie à découvrir !

ALPE D'HUEZ

Appartement avec balcon sans vis-à-vis, belle vue montagne

2 pièces, 5 pers, 22m² Confort

Résidence Les Horizons d'Huez 50010907

À PARTIR DE

558 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

1 015 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

Studio rénové, balcon, avec un accès direct aux pistes

Studio 4 pers, 29m² Confort

Résidence Les Bergers 50007924

À PARTIR DE

734 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

1 616 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

+ de 45 appartements et chalets à l'Alpe d'Huez à découvrir !

Toutes nos locations sont disponibles en location seule ou avec la formule Ski Tout Compris : hébergement + forfait + matériel + repas

Nous vous proposons aussi

ARCS 1800

Bel appartement chaleureux dans une résidence toute équipée
4 pièces, 8 pers, 69m² Sélection

Résidence Le Roselend 5000634-1

À PARTIR DE

1 391 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

2 790 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

Bel appartement typiquement montagnard
3 pièces, 6 pers, 39m² Sélection

Résidence Les Alpages de Chantel 50010026

À PARTIR DE

1 321 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

2 660 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

+ de 50 appartements et chalets aux Arcs 1800 à découvrir !

ARCS 1950

Bel appartement au pied des pistes avec un balcon vue montagne
3 pièces, 6 pers, 45m² Prestige

Les Arcs 1950 le Village 50014826

À PARTIR DE

1 556 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

2 217 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

Appartement avec grand balcon exposé sud
3 pièces, 6 pers, 59m² Sélection

Les Arcs 1950 le Village 50003690

À PARTIR DE

1 740 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

2 295 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

+ de 75 appartements et chalets aux Arcs 1950 à découvrir !

Toutes nos locations sont disponibles en location seule ou avec la formule Ski Tout Compris : hébergement + forfait + matériel + repas

LES COCHES

Appartement rénové à 200m des pistes

2 pièces, 4 pers, 25m² Sélection

Le Hameau du Sauget 50002973

À PARTIR DE

411 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

941 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

Location à proximité des commerces et des pistes

2 pièces, 4 pers, 27m² Confort

Le Hameau du Sauget 50008982

À PARTIR DE

388 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

884 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

+ de 65 appartements et chalets aux Coches à découvrir !

LES CARROZ D'ARÂCHES

Appartement dans une résidence avec piscine et un balcon exposé plein sud

3 pièces, 6 pers, 45m² Sélection

Les Fermes du Soleil 50007932

À PARTIR DE

927 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

2 058 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

Appartement proche du village, avec un balcon aménagé vue montagne

4 pièces, 7 pers, 60m² Sélection

Les Fermes du Soleil 50005260

À PARTIR DE

1 097 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

2 387 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

+ de 15 appartements et chalets aux Carroz d'Arâches à découvrir !

Toutes nos locations sont disponibles en location seule ou avec la formule Ski Tout Compris : hébergement + forfait + matériel + repas

Nous vous proposons aussi

MÉRIBEL

Appartement moderne avec balcon
3 pièces, 6 pers, 60m² Prestige

Résidence L'Hévana 50018298

À PARTIR DE

2 188 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

3 454 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

Appartement au style montagnard avec grand balcon privatif
2 pièces, 4 pers, 35m² Sélection

Résidence Les Fermes de Méribel 50012481

À PARTIR DE

1 063 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

2 160 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

+ de 40 appartements et chalets à Méribel à découvrir !

SERRE-CHEVALIER

Appartement lumineux
2 pièces, 5 pers, 40m² Budget

Résidence L'Alpaga 50014319

À PARTIR DE

519 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

1 089 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

Appartement chaleureux avec balcon
2 pièces, 5 pers, 32m² Confort

Résidence L'Alpaga 50009438

À PARTIR DE

587 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

1 185 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

+ de 15 appartements et chalets à Serre-Chevalier à découvrir !

Toutes nos locations sont disponibles en location seule ou avec la formule Ski Tout Compris : hébergement + forfait + matériel + repas

VAL THORENS

Logement confortable avec vue sur les pistes

2 pièces, 5 pers, 26m² Confort

Résidence Les Temples du Soleil 50006495

À PARTIR DE

921 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

1 270 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

Studio plein sud avec balcon

Studio 4 pers, 24m² Confort

Résidence Les Temples du Soleil 50003211

À PARTIR DE

762 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

1 066 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

+ de 5 appartements et chalets à Val Thorens à découvrir !

CHAMONIX

Appartement proche des activités dans une résidence toute équipée

3 pièces, 6 pers, 40m² Prestige

Résidence La Ginabelle 50015884

À PARTIR DE

910 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

1877 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

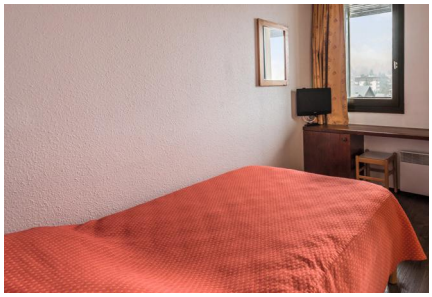

Appartement en coeur de station avec vue sur le Mont Blanc

2 pièces, 5 pers, 28m² Confort

Résidence L'Aiguille 50007982

À PARTIR DE

400 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

799 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

+ de 25 appartements et chalets à Chamonix à découvrir !

Toutes nos locations sont disponibles en location seule ou avec la formule Ski Tout Compris : hébergement + forfait + matériel + repas

Tour de France de vos futures vacances à la mer
maeva Home cet hiver !

1 Appartement joliment décoré, avec balcon en centre-ville

2 pièces, 6 pers, 31m² Sélection

Résidence les Océanes 50003829

À PARTIR DE

469 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

567 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

2 Charmante maison avec terrasse et jardin

3 pièces, 6 pers, 40m² Sélection

Les Maisons de Port Guillaume 50017344

À PARTIR DE

532 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

609 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

3 Appartement avec vue dégagée sur un parc arboré

2 pièces, 4 pers, 28m² Confort

Résidence du Golf 50012381

À PARTIR DE

434 € / 7 nuits
Hors vacances scolaires
Départ le 03/01/26

581 € / 7 nuits
Vacances scolaires
Départ le 07/02/26

maeva Home

Le tout-en-un propriétaire !

Vous êtes propriétaire et souhaitez louer votre appartement ou maison de vacances ?

Nous nous occupons de tout pour vous : création et diffusion de votre annonce, accueil et prestations de services pour vos vacanciers, remise des clés...

Kévin et son équipe vous conseillent du lundi au vendredi de 9h à 17h
01 55 26 48 90 • mandat@maeva.com • proprietaire.maeva.com

À chaque envie de vacances son ambiance !

Vous êtes Plutôt ?

Animations pour toute la famille et parcs aquatiques avec toboggans géants ?

Campings maeva Club

Des vacances vitaminées pour toute la famille !

Campings maeva Escapades

Des campings points de départ pour découvrir nos belles régions !

Dégustation des produits du terroir et balades en famille dans les environs ?

Écrins de verdure, cuisine bio et logements éco-conçus ?

Campings maeva Respire

La nature prend des vacances avec vous, en harmonie avec l'écologie !

Découvrez plus de 60 campings dans les plus belles destinations en France.

Jusqu'à

-35% **

sur vos vacances d'été 2026 !

* voir conditions pages 24 à 28
** Incluant remise partenaire voir rabat.

maeva.com

Conditions particulières de vente :

* Offre premières minutes maeva Home : jusqu'à -10 % de remise pour la réservation d'une location labellisée "maeva Home", jusqu'à 90 jours avant la date de départ pour un séjour de 3 nuits minimum pour un séjour effectué entre le 01/11/2025 et le 01/05/2026 inclus. Offre cumulable avec les offres en cours. Conditions et détails sur maeva.com

**Offre « long séjour maeva Home » : cumulable avec l'offre « Premières minutes », jusqu'à -10 % de remise supplémentaire pour une réservation de 14 nuits minimum, réservation à effectuer avant le jour d'arrivée, pour un séjour effectué entre 01/11/2025 et le 01/05/2026 inclus. Conditions et détails sur maeva.com

***Offre Premières minutes maeva Campings : Jusqu'à -35 % de remise pour une réservation d'un camping labelisé « maeva Club, maeva Escapades, maeva Respire » pour un séjour 7 nuits minimum. Conditions et détails sur maeva.com

Tarifs susceptibles de modifications et sous réserve de disponibilité, jusqu'à épuisement du stock alloué à cet effet. Les prix présentés sont en TTC, valables sur l'hébergement seul (hors frais de dossier, taxe de séjour, prestations annexes et frais d'acheminement). Offre non rétroactive. Conditions et détails sur maeva.com

Conditions générales de vente :

A quoi servent les conditions générales de vente (ci-après dénommées < CGV >) ? A vous protéger et vous informer avant que vous ne réserviez chez nous. Elles permettent de définir les droits et responsabilités de chacun.

LA FRANCE DU NORD AU SUD est une société de droit français, appartenant au Groupe Pierre & Vacances Center Parcs. Maeva.com est une marque de la société LA FRANCE DU NORD AU SUD, c'est pour cela que dans les présentes CGV nous mentionnons **LA FRANCE DU NORD AU SUD** (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud), entité auprès de laquelle vous réservez votre séjour. L'utilisation des sites et l'achat des prestations de voyage à forfait ou d'hébergement proposées par LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) implique l'entière adhésion du client aux présentes conditions de vente et leur acceptation dans l'intégralité de leurs dispositions.

Nos conditions générales de vente sont conformes aux dispositions de l'article R.211-12 du Code du tourisme. Afin de respecter les dispositions légales, nous reproduisons les articles. R.211-3 à R.211-11 dudit Code.

(marques maeva.com – Toute offre et toute vente des prestations mentionnées à l'article L. 211-1 donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section

Art. R.211-3-1 – L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse de l'organisateur ou du détaillant ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Art. R.211-4 – Préalablement à la conclusion du contrat, l'organisateur ou le détaillant doit communiquer au voyageur les informations suivantes :

1) Les caractéristiques principales des services de voyage :

a) La ou les destinations, l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et, lorsque le logement est compris, le nombre de nuitées comprises ;

b) Les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux, dates et heures de départ et de retour, la durée et le lieu des escales et des correspondances. Lorsque l'heure exacte n'est pas encore fixée, l'organisateur ou le détaillant informe le voyageur de l'heure approximative du départ et du retour ;

c) La situation, les principales caractéristiques et, s'il y a lieu, la catégorie touristique de l'hébergement en vertu des règles du pays de destination ;

d) Les repas fournis ;

e) Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le contrat ;

f) Lorsque cela ne ressort pas du contexte, si les services de voyage éventuels seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe et, dans ce cas, si possible, la taille approximative du groupe ;

g) Lorsque le bénéfice d'autres services touristiques fournis au voyageur repose sur une communication verbale efficace, la langue dans laquelle ces services seront fournis ;

h) Des informations sur le fait de savoir si le voyage ou le séjour de vacances est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite et, à la demande du voyageur, des informations précises sur l'adéquation du voyage ou du séjour de vacances aux besoins du voyageur ;

2) La dénomination sociale et l'adresse géographique de l'organisateur et du détaillant, ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et, s'il y a lieu, électroniques ;

3) Le prix total incluant les taxes et, s'il y a lieu, tous les frais, redevances ou autres coûts supplémentaires, ou, quand ceux-ci ne peuvent être raisonnablement calculés avant la conclusion du contrat, une indication du type de coûts additionnels que le voyageur peut encore avoir à supporter ;

4) Les modalités de paiement, y compris le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte et le calendrier pour le paiement du solde, ou les garanties financières à verser ou à fournir par le voyageur ;

5) Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du voyage ou du séjour et la date limite mentionnée au III de l'article L. 211-14 précédant le début du voyage ou du séjour pour une éventuelle résolution du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint ;

6) Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et de visas, y compris la durée approximative d'obtention des visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires, du pays de destination ;

7) Une mention indiquant que le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais de résolution appropriés ou, le cas échéant, de frais de résolution standard réclamés par l'organisateur ou le détaillant, conformément au I de l'article L. 211-14 ;

8) Des informations sur les assurances obligatoires ou facultatives couvrant les frais de résolution du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement, en cas d'accident, de maladie ou de décès.

En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2 du A du II de l'article L. 211-2, l'organisateur ou le détaillant et le professionnel auxquels les données sont transmises veillent à ce que chacun d'eux fournisse, avant que le voyageur ne soit lié par un contrat, les informations énumérées au présent article dans la mesure où celles-ci sont pertinentes pour les services de voyage qu'ils offrent. Le formulaire par lequel les informations énumérées au présent article sont portées à la connaissance du voyageur est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé du tourisme et du ministre chargée de l'économie et des finances. Cet arrêté précise les informations minimales à porter à la connaissance du voyageur lorsque le contrat est conclu par téléphone.

Art. R.211-5 – Les informations mentionnées aux 1, 3, 4, 5 et 7 de l'article R. 211-4 communiquées au voyageur font partie du contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions définies à l'article L. 211-9.

Art. R.211-6 – Le contrat doit comporter, outre les informations définies à l'article R. 211-4, les informations suivantes :

1) Les exigences particulières du voyageur que l'organisateur ou le détaillant a acceptées ;

2) Une mention indiquant que l'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L. 211-16 et qu'ils sont tenus d'apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté, conformément à l'article L. 211-17-1 ;

3) Le nom de l'entité chargée de la protection contre l'insolvabilité et ses coordonnées, dont son adresse géographique ;

4) Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse électronique et, le cas échéant, le numéro de télécopieur du représentant local de l'organisateur ou du détaillant, d'un point de contact ou d'un autre service par l'intermédiaire duquel le voyageur peut contacter rapidement l'organisateur ou le détaillant et communiquer avec lui de manière efficace, demander une aide si le voyageur est en difficulté ou se plaindre de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage ou du séjour ;

5) Une mention indiquant que le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage ou du séjour conformément au II de l'article L. 211-16 ;

6) Lorsque des mineurs, non accompagnés par un parent ou une autre personne autorisée, voyagent sur la base d'un contrat comprenant un hébergement, des informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour du mineur ;

7) Des informations sur les procédures internes de traitement des plaintes disponibles et sur les mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges et, s'il y a lieu, sur l'entité dont relève le professionnel et sur la plateforme de règlement en ligne des litiges prévue par le règlement (UE) n 524/2013 du Parlement européen et du Conseil ;

8) Des informations sur le droit du voyageur de céder le contrat à un autre voyageur conformément à l'article L. 211-11. En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2 du A du II de l'article L. 211-2, le professionnel auquel les données sont transmises informe l'organisateur ou le détaillant de la conclusion du contrat donnant lieu à la création d'un forfait. Le professionnel lui fournit les informations nécessaires pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations en tant qu'organisateur. Dès que l'organisateur ou le détaillant est informé de la création d'un forfait, il fournit au voyageur, sur un support durable, les informations mentionnées aux 1 à 8.

Art. R.211-7 – Le voyageur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer l'organisateur ou le détaillant de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable de l'organisateur ou du détaillant.

Art. R.211-8 – Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il mentionne les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, ainsi que le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat. En cas de diminution du prix, l'organisateur ou le détaillant a le droit de déduire ses dépenses administratives réelles du remboursement dû au voyageur. A la demande du voyageur, l'organisateur ou le détaillant apporte la preuve de ces dépenses administratives.

Art. R.211-9 – Lorsque, avant le départ du voyageur, l'organisateur ou le détaillant se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, s'il ne peut pas satisfaire aux exigences particulières mentionnées au 1 de l'article R. 211-6, ou en cas de hausse du prix supérieure à 8 %, il informe le voyageur dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et apparente, sur un support durable :

1) Des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix du voyage ou du séjour ;

2) Du délai raisonnable dans lequel le voyageur doit communiquer à l'organisateur ou au détaillant la décision qu'il prend ;

3) Des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé ;

4) S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix.

Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate. Si le contrat est résolu et le voyageur n'accepte pas d'autre prestation, l'organisateur ou le détaillant rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du contrat, sans préjudice d'un dédommagement en application de l'article L. 211-17.

Art. R.211-10 – L'organisateur ou le détaillant procède aux remboursements requis en vertu des II et III de l'article L. 211-14 ou, au titre du I de l'article L. 211-14, rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom moins les frais de résolution appropriés. Ces remboursements au profit du voyageur sont effectués dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les quatorze jours au plus tard après la résolution du contrat. Dans le cas prévu au III de l'article L. 211-14, l'indemnisation supplémentaire que le voyageur est susceptible de recevoir est au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Art. R.211-11 – L'aide due par l'organisateur ou le détaillant en application de l'article L. 211-17-1 consiste notamment : **1)** A fournir des informations utiles sur les services de santé, les autorités locales et l'assistance consulaire ; **2)** A aider le voyageur à effectuer des communications longue distance et à trouver d'autres prestations de voyage. L'organisateur ou le détaillant est en droit de facturer un prix raisonnable pour cette aide si cette difficulté est causée de façon intentionnelle par le voyageur ou par sa négligence. Le prix facturé ne dépasse en aucun cas les coûts réels supportés par l'organisateur ou le détaillant.

14) Les condition d'annulation de nature contractuelle ;

Conditions particulières de vente

Les Conditions Particulières de vente précisent les CGV en explicitant clairement les informations contractuelles : tarifs, conditions d'annulation.

ARTICLE 1 – RÉSERVATION / PAIEMENT

1.1 – Conditions d'inscription et de réservation

Toute réservation implique, outre l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente, un versement incluant :

Les frais de service pour toute réservation auprès de LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud), sont variables en fonction du montant de votre séjour pour une réservation effectuée directement en ligne ou par téléphone par carte bancaire. Ces frais participent au fonctionnement de notre plate-forme et nous permettent d'offrir des services comme un service dédié par téléphone disponible 6 jours sur 7.

Les frais de service sont majorés :

– de dix-huit (18) euros pour tout paiement par courrier (chèques bancaires, chèques vacances ANCV, chèques cadeaux)

A plus de 30 jours avant départ nous vous demanderons de verser un acompte correspondant à :
– 30 % du prix global de votre location et des éventuelles prestations complémentaires intégrées ou non et notamment restauration, clubs enfants, stages sportifs...,
– 100 % du prix global des éventuelles prestations de transports (vols, transfert, location de voiture, transports ferroviaires), des frais de service et des primes d'assurance si vous souhaitez les souscrire. Si vous partez dans les 30 jours suivant votre réservation nous vous demanderons 100 % du prix du séjour (sauf dans le cas du paiement en 4x, voir ci-après).
Toute réservation implique la communication d'une adresse électronique valide. A défaut, nous ne pourrons traiter votre demande.
Le devis ne constitue pas une réservation, ou une option sur une date ou un prix donné. Seul le réglement permet de réserver un logement.

1.2 – Paiement du solde

Quel que soit le mode de paiement que vous avez choisi vous disposez lors de l'inscription de la possibilité de régler soit (i) l'intégralité du coût du séjour, options comprises, (ii) soit uniquement, dans un premier temps, un acompte de 30 % du montant total du séjour majoré des frais de service et de la garantie annulation éventuellement souscrite étant entendu que l'intégralité du prix de votre location et des éventuelles prestations complémentaires est exigible (sauf en cas de paiement en plusieurs fois):
– au plus tard trente (30) jours avant le début de votre séjour pour une réservation,
ou immédiatement lors de la souscription pour toute réservation de dernière minute intervenant moins de trente (30) jours avant le début du séjour, dans le cadre d'offres spécifiques.
Le paiement complet du prix ainsi que la transmission d'informations nécessaires à l'exécution de la réservation conditionnent l'envoi par mail par **LA FRANCE DU NORD AU SUD** (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) du document de voyage (comprenant votre contrat de location ou bon de séjour, description du site) Votre engagement devient donc définitif dès le 30e jour précédant votre séjour. L'engagement de **LA FRANCE DU NORD AU SUD** (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) devient définitif après l'envoi d'une confirmation de réservation.
Si vous n'avez pas réglé le solde dans les délais impartis et n'avez pas usé de votre faculté de dédit, **LA FRANCE DU NORD AU SUD** (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) se réserve la possibilité d'annuler la vente dès le 30e jour précédant votre séjour en fonction de votre réservation, sans qu'il ne soit nécessaire que **LA FRANCE DU NORD AU SUD** (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) n'effectue de relance auprès du client, et d'appliquer en conséquence les conditions de l'annulation prévues à cet effet et définies ci-après.

1.3 – Modes de paiement

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.
Article R. 211-9
Pour toute réservation au centre d'appel :
jusqu'au 30e jour précédant votre séjour, vous pouvez régler votre séjour par carte bancaire*, chèque**, virement***, bons ou chèques-cadeau**** – à moins de trente (30) jours précédant votre séjour, vous devez effectuer le règlement de 100 % du montant de votre séjour uniquement par carte bancaire* ou par bons ou chèques cadeau**** dans les conditions ci-dessous.
Les chèques bancaires ne sont pas acceptés.
Pour toute réservation par Internet :
– carte bancaire*, Paypal,
Attention :
Règlement par cartes bancaires (*) sur votre compte personnel sur notre site https://www.maeva.com/fr-fr/moncompte.php
Les paiements sont à envoyer à l'adresse suivante : **LA FRANCE DU NORD AU SUD** (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud), 11 rue de Cambrai, L'Artois, Espace Pont de Flandre, 75019 Paris.
Cartes bancaires acceptées : Visa, Eurocard / Mastercard, American Express, Carte Bleue
Paiement en 4X par carte bancaire avec notre partenaire FLOA Bank.
Notre partenaire financier FLOA BANK, Société Anonyme au capital de 46 842 400 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 434 130 423, dont le siège social se situe Immeuble G7 — 71 Rue Lucien Faure à Bordeaux (33300) soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS CEDEX 09 et enregistrée à l'ORIAS sous le numéro n° 07 028 160 (www.orias.fr) propose des solutions de paiement réservées aux particuliers (personnes physiques majeures) résidants en France Métropolitaine, titulaires d'une carte bancaire Visa ou MasterCard possédant une date de validité correspondant à la durée du remboursement, qui vous permettent de payer vos achats de biens et/ou de services en 4 échéances par carte bancaire. Après avoir terminé votre commande, vous devez choisir de payer celle-ci au moyen de la solution de paiement «FLOA 4X» ; vous serez alors redirigé vers la page de paiement FLOA BANK sur laquelle vous pourrez procéder à votre paiement. FLOA BANK se réserve le droit d'accepter ou de refuser votre demande de financement; vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires pour y renoncer. Pour en savoir plus, veuillez consulter : https://www.floabank.fr/conditions-generales-paiement-plusieurs-fois
Nous attirons votre attention sur le fait que si vous demandez à payer votre commande de biens et/ou de service au moyen de ces solutions de paiement, vos données personnelles seront transmises à FLOA BANK à des fins d'étude de votre demande de financement, de gestion de votre contrat de crédit et le cas échéant, de recouvrement. Pour plus d'informations : https://www.floabank.fr/images/pdf/Politique_de_confidentialit_et_cookie.pdf
Chèques acceptés : bancaires, vacances, cadeaux
Pour tout paiement par un moyen autre que la carte bancaire, des frais de gestion d'un montant minimum de vingh (20) euros et pouvant aller jusqu'à 10 % du prix total de la réservation, sont appliqués.
LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) accepte les paiements par chèques vacances. L'envoi des chèques vacances doit obligatoirement être réalisé par courrier recommandé avec accusé de réception et doit comporter le talon. L**A FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud)** se dégage toute responsabilité en cas d'envoi de chèques vacances par courrier simple.
Les chèques vacances sont traités dès réception. Si vous avez avancé le montant de votre séjour par chèque, carte bancaire ou virement et désirez en définitive le régler au moyen de chèques vacances, vous pouvez nous envoyer vos chèques vacances et vous serez remboursé de la contrepartie correspondante dans un délai maximum de deux (2) mois après leur réception.
(***) Coordonnées virement bancaire : code IBAN : FR76 1820 6000 4360 2460 0336 043/ code BIC : AGRIFRPP882..
(****) Bons / chèques cadeau partenaires agrées (sous conditions à valider avec le vendeur) – garantie : Toute réservation par bons ou chèques-cadeau à moins de 30 jours précédant votre séjour doit être garantie par un numéro de carte bancaire valide à la date du début de votre séjour et un versement de minimum de 30 % du montant total de votre location. Seul le solde de la réservation pourra être réglé par bons / chèques cadeaux qui devront être adressés par voie postale (le cachet de la poste faisant foi) dans les 5 jours de votre réservation. Nous vous précisons que nous ne procédons pas au remboursement du trop-perçu pour un paiement par bons ou chèques-cadeau partenaires agréés. En cas d'annulation d'un séjour réglé par ce moyen, nous nous réservons la possibilité d'appliquer des frais de gestion pouvant aller jusqu'à 10 % du montant total de la réservation avec un minimum de 10 €. Ces frais correspondent aux frais de traitement que nous avons avec les prestataires de chèques cadeaux.
Nos factures sont à régler au plus tard 30 jours avant la date du départ ou en conformité avec les conditions de votre contrat particulier. En cas de retard de paiement, le Groupe Maeva.com / La France du Nord au Sud pourra suspendre toute prestation ou toute réservation en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. Toute somme non payée à l'échéance de la facture entraînera l'application de pénalités, d'un montant égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal en cours au jour de la mise en demeure préalable. Les pénalités seront exigibles sur simple demande du Groupe Maeva.com / La France du Nord au Sud. En aucun cas, les paiements ne pourront être suspendus, ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord écrit et préalable du Groupe Maeva.com / La France du Nord au Sud. Lorsqu'après le départ, le séjour est modifié sur des éléments essentiels, le client peut demander le remboursement des prestations non exécutées et non remplacées. Le client ne peut modifier le déroulement de son séjour. Dans le cas où le séjour est annulé pour des circonstances de force majeure ou pour des raisons tenant à la sécurité du voyageur, le client ne peut prétendre à une quelconque indemnité.
Pour tout paiement en espèce effectué directement sur site, dans la limite des plafonds légaux en vigueur à la date dudit paiement, nous nous réservons la possibilité d'appliquer des frais de service d'un montant de cinq (5) euros.
Paiement avec une subvention: Dans le cadre d'un paiement réalisé en tout ou partie à l'aide d'une subvention concédé par votre Comité d'Entreprise, la subvention ne fera en aucun cas l'objet d'un quelconque remboursement, notamment en cas d'annulation d'un séjour.
Retard de paiement : En cas de non-respect des délais de paiement susmentionnés, des intérêts de retard pourront être appliqués par **LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud).** Les intérêts de retard seront dus dès le lendemain de la date d'échéance de la facture au taux de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date d'exigibilité de la facture, appliqué au montant total TTC restant dû de ladite facture.
Délais de paiement : Des délais de paiement pourront vous être octroyés sans frais ou bien avec frais avec notre partenaire établissement bancaire, sous certaines conditions, plus d'informations sur le site www.maeva.com.

1.4 – Votre documents de voyage

Sous réserve de l'acquittement du solde de votre séjour, vous recevrez votre document de voyage dans les 24 heures suivant le règlement total du séjour avant le début de votre séjour, soit par courrier électronique vous renvoyant sur un lien dédié à votre compte personnel soit votre Documents de Voyage qui contient tous les renseignements pratiques pour vous aider à vous organiser et le contrat de location ou le bon de séjour de votre hébergement et ses prestations réservées.

ARTICLE 2 – PRIX

2.1 – Prix

Les prix des prestations sont établis en fonction des données économiques en vigueur à la date de leur fixation. Une modification des taxes applicables peut nous amener à modifier le prix desdites prestations. Ils sont flexibles et variables en application de différents critères personnalisables tels que la date de réservation, la date de début de séjour, la durée du séjour, la typologie de l'hébergement, l'ajout de prestations annexes.

2.2 – Hébergement

Nos prix s'entendent toutes taxes comprises et incluent la sous-location du logement, charges comprises (eau, électricité, chauffage), à l'exception de la taxe de séjour, des prestations annexes et des primes d'assurances facultatives, et des frais de service, payables à la réservation quand ils sont dus. Nous vous rappelons qu'un logement est prévu pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne saurait en aucun cas être habité par un nombre supérieur de personnes. Il est rappelé qu'un enfant en bas âge est considéré comme un occupant à part entière. Nos balcons, loggias, terrasses et rez-de-jardin ne sont pas tous équipés de sièges et de tables.
Attention : En cas de non-respect de la capacité maximale de l'hébergement, le fournisseur sera en droit de refuser catégoriquement l'accès au logement et aucun remboursement ne sera envisageable.

2.3 – Prestations Optionnelles

Nos tarifs hébergement ne comprennent pas les prestations optionnelles supplémentaires proposées en catalogue, sur notre site Internet ou sur place.
Dans l'éventualité d'une prestation de voyage liée, nous vous informons que :
1) les droits applicables aux forfaits touristiques ne s'appliquent pas ;
2) le prestataire sera responsable de la bonne exécution contractuelle du service ;
3) vous bénéficiez d'une protection en cas d'insolvabilité.

2.4 – Réduction

Les réductions mentionnées sur nos supports de vente ne sont applicables que sur la partie hébergement ; sont donc exclues toutes autres prestations (restauration, sports et loisirs...). Ces offres sont soumises à des conditions particulières, communiquées avec l'offre.

ARTICLE 3 – TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte des municipalités, n'est pas incluse dans nos tarifs. Son montant est déterminé par personne et par jour et est variable en fonction des destinations. Elle est à acquitter selon les cas soit sur place soit lors de votre réservation.

ARTICLE 4 – MODIFICATION / ANNULATION DE SÉJOUR PAR LE CLIENT

4.1 – Modification du séjour

Nous nous efforcerons d'accepter autant que possible vos demandes de modification, de date ou lieu de séjour ou de typologie ou de prestations optionnelles dans la limite des disponibilités. Vous pouvez modifier un séjour (dans la limite des places disponibles) ou le céder moyennant des frais. Vous devez nous informer de votre demande de modification à **LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud)** par mail à l'adresse suivante : modification@dunordausud.fr ou directement dans votre compte personnel, rubrique < modifier son séjour >. Nous attirons votre l'attention sur le fait que ce type de modification est générateur pour LA FRANCE DE NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) de coûts variables en fonction de la date à laquelle vous formulez votre demande et en fonction du type de modification. Ainsi les frais pourront aller de minimum 40 à 100 % de votre séjour.

4.2 – Annulation de dossier
ANNULATION DU FAIT DU CLIENT
En cas d'annulation, il vous suffit de nous faire parvenir votre demande depuis le formulaire de contact de votre compte voyageur, menu "Mes réservations puis "Mes séjours à venir"", puis sur le bouton "Annuler", la date de réception de ce mail déterminant la date d'annulation. Quelle que soit la date à laquelle l'annulation intervient, les frais de service restent acquis au Groupe Maeva.com / La France du Nord au Sud et ne sont pas remboursés. L'annulation du fait du client emporte les conséquences financières suivantes :
Le montant total des assurances est payable à la réservation et non remboursable.
Tout séjour commencé est considéré comme intégralement consommé par vous et ne donnera lieu à aucun remboursement ni avoir. Au cas où vous ne vous présentiez pas sur son lieu de séjour, SUDLA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) retiendra l'intégralité du montant total de votre séjour, y compris les options.
Nous attirons votre attention sur le fait que les activités liées à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation de quatorze (14) jours applicables à la vente à distance.
L'annulation de votre fait emporte les conséquences financières suivantes :

4.3 – Pour toute réservation après le 17 mai 2022 :
Sélection de produits estampillés « Annulation gratuite jusqu'à 30, 45 ou 60 jours »
Cas des offres flexibles annulables jusqu'à 30, 45 ou 60 jours avant votre arrivée
• **Annulation avant le 30e jour, 45e jour ou 60e jour avant le départ** selon la mention indiquée sur l'hébergement: le montant du remboursement correspondra à la somme déjà réglée. Les montants versés dans le cadre du règlement du séjour seront remboursés déduction faite des frais de service et des assurances souscrites. Offre non rétroactive.
• **Annulation entre :**
o **Le 29e jour et votre date d'arrivée** (dans le cas d'un produit annulable gratuitement jusqu'à 30 jours avant votre arrivée)
o **Le 44e jour et votre date d'arrivée** (dans le cas d'un produit annulable gratuitement jusqu'à 45 jours avant votre arrivée)
o **Le 59e jour et votre date d'arrivée** (dans le cas d'un produit annulable gratuitement jusqu'à 60 jours avant votre arrivée :
o 100 % du montant total du séjour seront dus et payables immédiatement ;

4.4 – Séjour non annulable / non remboursable
Certaines de nos offres de séjours sont estampillées « Non annulable, non remboursable ». Pour ces séjours ou prestations, les conditions suivantes remplacent les conditions d'annulation et de modification prévues aux articles 4.1 Modification du séjour et 4.2 Annulation de séjour.
Compte tenu du tarif préférentiel consenti, la souscription à l'Offre / aux prestations et/ou les Séjours réservés ne sont ni échangeables, ni remboursables, ni modifiables. Aucune demande de modification ou d'annulation ne sera prise en compte. Quelle que soit la date à laquelle la réservation est annulée, nous retenons une indemnité égale à 100 % du montant total du dossier. La non-consommation de prestations optionnelles éventuellement réservées et facturées ne pourra donner lieu à aucun remboursement.
Non présentation sur le lieu du séjour : Si vous ne vous présentez pas sur le lieu de votre séjour le jour prévu de l'arrivée, sans en avoir préalablement informé la résidence ou le Service Relation Client nous retenons une indemnité égale à 100 % du montant total du séjour. De plus, nous ne pourrons vous garantir la disponibilité de votre hébergement et de surcroit l'exécution de votre séjour aux conditions convenues lors de votre réservation.

4.5 – Annulation et modification d'option
En cas d'annulation d'une prestation de location de matériel de ski, de forfaits remontées mécanique ou toutes autres options commandées, l'annulation doit nous être notifiée impérativement par téléphone et email au plus tard 15 jours avant le début du séjour pour donner droit au remboursement de ces prestations. En d'autres termes aucune annulation d'option n'est possible à moins de 15 jours de la date de début du séjour ;
En cas de non retrait d'une prestation ou de restitution avant l'échéance, vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement ;
En cas de modification d'options (matériel de ski, forfaits ou autres) des frais de 15 euros seront appliqués ; En cas d'annulation d'options (notamment de matériel de ski, forfaits ou autres) le barème de frais d'annulation de dossier ci-dessus sera appliqué.

4.6 – Annulation d'un séjour Flexi+
Si vous avez sélectionné une offre Flexi+, vous pouvez annuler jusqu'à 17h la veille de votre départ. Vous serez remboursés par maeva.com à 100 % des sommes engagées (hors assurances, y compris frais de service & options réservables au moment de la commande)?:
• sous 48h ouvrés 80 % du montant de l'hébergement & frais de service des sommes engagées le seront sur le mode de paiement initial. Le remboursement ne concerne pas les options supplémentaires (options et assurances).
• nous créditerons votre cagnotte vacances de 20 % des sommes engagées (cagnotte à utiliser avant le 30/09/2025).
L'offre Flexi+ est réservable sur tous les hébergements du site au moment de la réservation et ne peut pas être ajoutée en post réservation contrairement aux assurances que nous proposons sur notre site.
Aucun justificatif ne sera demandé.

4.7 – Non présentation sur le lieu du séjour
Si vous ne vous présentez pas sur le lieu de votre séjour, nous retenons les frais de service initialement versées le cas échéant et le montant des primes d'assurance éventuellement souscrites auxquels s'ajouteront les indemnités suivantes :

4.7.1 – *Séjour en Résidence et en hôtel*
100 % du montant total du séjour (hébergement et prestations).

4.7.2 – *Prestations optionnelles*
La non-consommation sur le lieu de votre séjour de prestations optionnelles réservées et facturées ne pourra donner lieu à aucun remboursement.
Nous vous conseillons de souscrire l'une des formules d'assurance contractée auprès de notre assureur (voir Article 18 – Assurances). La prime d'assurance doit être payée intégralement lors de la réservation et n'est jamais remboursée.

4.8 – Garantie satisfait ou remboursé
Pour toute réservation, du 20 juin 2023 au 06 mai 2024 à 11h30, la garantie satisfait ou remboursé est valable automatiquement sur tous les hébergements du site maeva.com.
Pour activer cette garantie, rendez-vous sur le lieu de vacances réservé, remplissez l'attestation prévue depuis votre compte voyageur et rendez les clefs dans la journée même de votre arrivée. Aucun justificatif ne sera demandé et nos équipes effectueront les vérifications nécessaires auprès du fournisseur.
Cette garantie peut être activée jusqu'à 2 jours après la date initiale de votre début de séjour.
Vous serez remboursé par maeva.com sous 7 jours ouvrés directement sur le(s) moyen(s) de paiement utilisé(s) à 100 % des sommes engagées (hors assurances, frais de service, taxe de séjour, options & prestations annexes payantes (linge de lit, linge de toilette etc)).
Cette garantie n'est pas rétroactive et est valable uniquement sur les séjours réservés entre le 20 juin 2023 et le 6 mai 2024 à 11h30.

4.9 – Garantie meilleur prix
Cette garantie est valable pour toutes les réservations effectuées à partir du 25 mars 2025 et ne s'applique pas rétroactivement.
Si vous trouvez le même séjour à un tarif inférieur chez un concurrent dans les 48 heures suivant votre réservation, nous vous remboursons la différence, sous réserve des conditions suivantes :
• L'offre doit concerner le même logement, avec le même nombre de participants, et les mêmes dates d'arrivée et de départ.
• Le tarif doit être constaté chez un concurrent hors sites du groupe* (maeva.com, La France du Nord au Sud, Le Ski du Nord au Sud, Vacansoleil et Pierre & Vacances).
• La demande doit être effectuée dans les 48 heures suivant la réservation et accompagnée d'une capture d'écran justifiant l'écart de prix.
• Le remboursement porte uniquement sur le prix de la location, à l'exclusion des frais liés à la réservation et des options choisies.
• Les baisses de prix constatées sur les sites du groupe, les offres de dernière minute et les réductions appliquées aux comités d'entreprise ne sont pas couvertes par cette garantie.
Pour faire valoir cette offre, envoyez votre demande par e-mail à sav@maeva.com, en précisant votre nom, prénom et numéro de réservation, accompagné d'une capture d'écran du tarif concurrent. Si votre demande est validée, le remboursement sera effectué dans les meilleurs délais.

ARTICLE 5 – MODIFICATION OU ANNULATION DU FAIT DE LA FRANCE DU NORD AU SUD (MARQUES MAEVA.COM / LAFRANCEDUNORDAUSUD / LESKIDUNORDAUSUD / LESPAGNEDUNORDAUSUD)

LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) adresse un mail de confirmation de réservation si vous avez réservé en ligne.
Si les circonstances obligent et seulement en cas de survenance d'événements de force majeure ou du fait d'un tiers, indépendants de sa volonté, **LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud)**, , pourrait être dans l'obligation de modifier partiellement ou totalement ses programmes (fermeture totale ou partielle d'une Résidence, d'un équipement commun de type piscine, restaurant).
Dans ce cas, **LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud)** vous informera de la modification opérée sur le séjour, qui pourra accepter ou refuser de conserver le séjour modifié. En cas de non acceptation de votre séjour modifié, **LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud)** vous remboursera l'intégralité des sommes versées.
Vous devrez faire connaître votre décision dans les meilleurs délais.
Les produits proposés sont disponibles en petite quantité et sont gérés en temps réel. Nous portons l'attention du client sur le fait que le produit présenté à un certain prix peut devenir indisponible si plusieurs utilisateurs connectés au même moment sur Internet sont intéressés par le même produit. Le premier utilisateur à effectuer une réservation sera prioritaire. Si une réservation ne peut pas être honorée par LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) pour cause de non disponibilité du produit, le client en sera informé par LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) par e-mail, et toute somme versée par le client pour effectuer la réservation lui sera immédiatement retournée.

ARTICLE 6 – ARRIVÉE ET DÉPART

La carte de crédit utilisée à la réservation ainsi que des papiers d'identités valides devront être présentés à l'arrivée. A défaut, l'accès à votre hébergement pourra vous être refusé par **LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud)**.
LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) attire votre attention sur le fait qu'à défaut de paiement complet de prix en dépit des relances, nous ne pourrons procéder à la remise des clés si vous vous présentez sur le lieu de votre séjour.
Pour tous type de séjour, l'heure de la remise et de la restitution des clefs sont indiquées dans le documents de voyage. Dans le cas d'une restitution des clés au-delà de l'heure indiquée au documents de voyage, le jour de votre départ (le samedi dans la majorité des cas), une nuitée complémentaire vous sera facturée.
Il pourra vous être demandé de remplir une fiche de police lors de votre arrivée, en application de la réglementation en vigueur dans certains pays.

ARTICLE 7 – DÉPOT DE GARANTIE

Un dépôt de garantie, dont le montant peut varier, peut vous être demandé à votre arrivée. Le montant est précisé dans chaque fiche produit.
Label Maeva Particuliers : un dépôt de garantie dont le montant sera déterminé en fonction de la typologie de l'hébergement peut vous être demandé sous forme d'autorisation de paiement sur votre carte bancaire. Cette autorisation sera valable jusqu'à huit (8) jours suivant la date de fin de votre séjour.
Le dépôt de garantie vous sera restitué déduction faite notamment des indemnités retenues pour les éventuels dégâts occasionnés (à savoir toutes dégradations et/ou troubles de quelque nature que ce soit tant dans les parties privatives que dans les parties communes de l'immeuble), prestations impayées dont celles optionnelles consommées sur place (téléphone, parking...) et perte des clés de l'hébergement remises lors de votre arrivée. Renseignements disponibles directement auprès de chaque Résidence ou sur le site internet

ARTICLE 8 – MINEURS

Nous attirons votre attention sur le fait que nos hébergements ne dépendent pas d'un Centre de Vacances et de Loisirs au sens du décret n2002-883 en date du 3 mai 2002, et ne sont pas adaptées à assurer des séjours collectifs ou individuels hors du domicile familial de mineurs de moins de 18 ans, non accompagnés de leurs administrateurs légaux. **LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud)** réserve le droit de refuser l'accès à l'hébergement , qui aurait été réservé en méconnaissance de cette prescription au profit de mineurs de moins de 18 ans non accompagnés de leurs administrateurs légaux se présentant à l'accueil de l'hébergement, et de procéder à l'annulation immédiate du séjour. Dans les mêmes conditions, **LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud)** pourra procéder à tout moment avant le début du séjour, à l'annulation de la réservation, s'il découvre que l'hébergement est destiné à accueillir des mineurs de moins de 18 ans non accompagnés de leurs administrateurs légaux.
Les parents ou tuteurs légaux de mineurs sont responsables de tous faits ou accidents dont le mineur serait l'auteur. Ils devront établir une autorisation parentale manuscrite pour chacun des mineurs concernés.

ARTICLE 9 – ANIMAUX

Les animaux domestiques sont acceptés, hormis les chiens de catégorie 1 et 2 définis comme dangereux , sur présentation d'un certificat antirabique, et d'une attestation d'aptitude pour la détention dans le cas des chiens catégorisés. L'autorisation est effective dans une majorité de nos hébergements, en tenant compte des forfaits disponibles auprès de chaque hébergement ou sur le site internet et payables sur place. Les animaux domestiques sont autorisés, tenus en laisse, dans les parties communes, mais sont interdits aux abords des piscines. Nos

partenaires peuvent ne pas accepter les animaux ou pratiquer leurs propres tarifs. Renseignements disponibles directement auprès de chaque hébergement.

ARTICLE 10 – INTERRUPTION DE SÉJOUR / INTERRUPTION D'ACTIVITÉ SPORTIVE OU DE LOISIRS

Un départ prématuré ou une interruption d'activité sportive ou de loisir réservé auprès de **LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud)**, ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part de ce dernier. Toutefois, si vous avez souscrit au contrat d'assurance proposé par L**A FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud)**, vous pourrez, selon la cause du départ ou de l'interruption d'activité dûment justifiée et rentrant dans le respect des conditions du contrat, bénéficier d'un remboursement au prorata temporis, à compter du jour de votre départ ou du jour de l'interruption de l'activité. Concernant l'interruption de séjour, vous ne pourrez bénéficier du remboursement au prorata du séjour qu'à condition d'avoir totalement libéré l'appartement ou la chambre.

ARTICLE 11 – APRÈS-VENTE

Vous devrez signaler toute doléance au cours du séjour par écrit à l'accueil de l'hébergement et ce, dans les meilleurs délais par écrit ou toute autre forme appropriée à **LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud)** par courrier recommandé avec avis de réception à **LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud)** – Service Relations Clientèle – 11, rue de Cambrai – 75947 Paris cedex 19, ou par courriel à l'adresse: sav@dunordausud.fr, à l'agence de voyage revendeuse, ainsi qu'à l'organisateur, accompagnée de toutes les pièces justificatives. Nous vous rappelons que les oublis d'effets personnels à l'intérieur de votre hébergement ne sauraient engager la responsabilité de **LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud)**.

Toute réclamation, après votre séjour, pourra faire l'objet : D'une déclaration par écrit durant le séjour auprès de l'accueil de l'hébergement et adressée dans les meilleurs délais par courrier recommandé avec avis de réception à **LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud)** – Service Relations Clientèle – 11, rue de Cambrai – 75947 Paris cedex 19 ou bien par courriel à l'adresse: sav@dunordausud.fr; dans un délai de deux (2) mois après la fin de votre séjour. Nous attirons votre attention sur le fait que plus vous tarderez à nous faire part de vos réclamations, plus nous risquons d'éprouver des difficultés pour régler votre demande au mieux de vos intérêts. Nous vous remercions de bien vouloir nous spécifier, dans votre courrier, le nom de la personne ayant réservé le séjour, le numéro de la réservation, les lieu et dates de votre séjour ainsi que le type d'appartement ou de chambre réservé de façon à faciliter le traitement de votre dossier. De même, nous vous remercions de joindre à votre courrier tous justificatifs nous permettant de limiter le délai de traitement de votre réclamation. Nous vous informons que suite à une tentative préalable infructueuse de résolution du litige auprès de notre service Relations Clientèle formalisée par écrit, vous avez la possibilité de recourir à une procédure de médiation en saisissant le Médiateur du Tourisme et du Voyage dont les coordonnées sont les suivantes : MTV Médiation Tourisme Voyage – BP 80 303 – 75 823 Paris Cedex 17 – http://mtv.travel. Conformément à l'ordonnance du 20 décembre 2017, l'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté. Vous pouvez demander en envoyant un courriel à sav@dunordausud.fr ou par un courrier adressé au Service Relations Clients (adresse fournie ci-dessus) :

l'accès à vos données à caractère personnel,
la rectification, l'effacement de celles-ci (droit à l'oubli), la limitation du traitement de vos données personnelles ou le droit de vous opposer au traitement
le droit à la portabilité des données,
pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement de vos données,
de retirer votre consentement à l'utilisation des données facultatives à tout instant,
définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès et vous opposer au démarchage téléphonique en vous inscrivant sur la liste BLOCTEL.
le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ou de l'Autorité de Contrôle de votre lieu de résidence.

Pour tout demande, un justificatif d'identité en cours de validité devra être adressé par courrier pour des raisons de sécurité ainsi qu'un exemplaire de la communication reçue afin de faciliter le traitement de votre demande. Pour plus d'information sur la politique de protection des données de **LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud)**, et le traitement de vos données, n'hésitez pas à consulter notre site www.maeva.com ou en demander une version électronique par mail.

ARTICLE 12 – VALIDITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La réservation de l'un de nos séjours sur l'ensemble des canaux (Centre d'appel, réservation en ligne, réservation à l'accueil de nos établissements) implique l'acceptation de nos conditions générales et particulières de vente. Les conditions applicables sont celles de la date de sa réservation (et notamment conditions de réservation, de paiement, de modification et d'annulation). Pour connaitre les conditions applicables nous vous remercions de bien vouloir nous contacter à sav@dunordausud.fr. La cession à un tiers de votre réservation implique que vous nous informiez au moins sept (7) jours à l'avance de l'identité du tiers concerné et l'acceptation par ce tiers des présentes conditions. A défaut, l'accès à son hébergement pourra lui être refusé. Nous présentons une description générale et des photos d'appartement à titre indicatif. Compte tenu de la diversité de la gamme de **LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud)**, il existe quelques différences au niveau de la configuration et de la décoration de certains logements. Nous vous présentons sur notre catalogue et notre site Internet une description générale de nos appartements, des exemples de coupe, des photographies et des visites virtuelles donnés à titre indicatif. Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter.

Toutes les informations concernant les activités sportives et de loisirs des stations ainsi que leurs environs nous sont transmises par les offices de tourisme et vous sont communiquées à titre indicatif. Elles ne sauraient engager notre responsabilité dans le cas où l'une d'elles n'existerait plus lors de votre séjour. Pour tout renseignement complémentaire relatif à la vie de ces stations, veuillez-vous adresser directement à leurs offices respectifs. Notre catalogue étant imprimé longtemps à l'avance, renseignez-vous auprès de votre résidence sur les dates d'ouverture, les équipements sportifs (nature et quantité), les activités ou prestations proposées par la Résidence et qui ont déterminé votre choix sur celui-ci. Par ailleurs, les travaux entrepris soit par des particuliers ou par des autorités publiques et qui pourraient gêner nos clients dans les stations ou localités ne peuvent nous être opposés.

ARTICLE 13 – RESPONSABILITÉ – PRESCRIPTION

Nous tenons à porter à votre connaissance le fait que la location en Résidence de Tourisme n'entre pas dans le cadre de la responsabilité des hôteliers. En conséquence, la responsabilité de **LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud)** ou de toute autre société dont **LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud)** assure la distribution ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels dans ses Résidences, tant dans les appartements que dans les parkings ou les locaux communs (local à skis).

Nous tenons à porter à votre connaissance le fait que la location dans les hôtels s'inscrit dans le cadre de la responsabilité des hôteliers fixée par le Code civil français. En conséquence, en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels tant dans les logements que dans les parkings ou les locaux communs (local à vélos) la responsabilité de l'hôtelier ne sera engagée que dans les limites posées par la loi.

La prescription pour les sommes dues au titre des prestations vendues par **LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud)** ne rentre pas dans le champ d'application de la prescription hôtelière (article 2272 du Code civil). Par exception à l'article 2244 du Code civil, l'envoi d'un courrier recommandé par **LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud)** à tout client débiteur interrompt la prescription applicable en pareille matière.

Dans le cas d'une combinaison de services de voyage, celle qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2032 et de l'article L.211-2 II du Code du tourisme. Vous bénéficierez de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits tels que transposés dans le Code du tourisme. **LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud)** sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, **LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud)** deviendrait insolvable.

Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2032, nous vous invitons à consulter notre site www.maeva.com.

ARTICLE 14 – ASSURANCES

14.1 – Généralités

Pour vous, nous avons souscrit auprès d'une compagnie d'assurance un contrat comprenant différentes garanties. Cette assurance prend effet :

1) pour la garantie < Annulation > : le lendemain du paiement de la prime à 0h00 ;

2) pour la garantie < Assistance au Voyageur > : dès que l'Assuré a quitté le lieu de Départ du Voyage (maximum 24 heures avant la date de Départ indiquée aux Conditions Particulières et, au plus tôt, après le paiement de la prime) ;

3) pour toutes les autres garanties : à 0h00 le jour du Départ indiqué aux Conditions Particulières, et au plus tôt après le paiement de la prime.

Attention : sont assurées au titre du présent contrat les personnes ayant leur domicile en Europe. Sont compris les territoires des états membres de l'Union Européenne, situés en Europe géographique, ainsi que les territoires et pays suivants : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion, Saint-Barthélemy, Liechtenstein, Principautés de Monaco et d'Andorre, Saint-Martin, Suisse, Vatican. Les Açores et Madère ne font pas partie de cette définition.

Modalités d'examen des réclamations : la compagnie d'assurance a mis en place une procédure de traitement des réclamations concernant le contrat d'assurance. Cette procédure est consultable dans les Dispositions Administratives des Conditions Générales du contrat d'assurance que vous pouvez télécharger sur le site www.maeva.com.

14.2 – Droit de renonciation

Vous bénéficiez d'un droit de renonciation à ce contrat pendant un délai de trente jours (calendaires) à compter de sa conclusion, sans frais ni pénalités. Toutefois, si vous bénéficiez d'une ou de plusieurs primes d'assurance qui vous sont offertes, de telle sorte que vous n'avez pas à payer une prime sur un ou plusieurs mois au début d'exécution du contrat, ce délai ne court qu'à compter du paiement de tout ou partie de la première prime.

L'exercice du droit de renonciation est subordonné aux quatre conditions suivantes :

1° Vous avez souscrit ce contrat à des fins non professionnelles ;

2° Ce contrat vient en complément de l'achat d'un bien ou d'un service vendu par un fournisseur ;

3° Le contrat auquel vous souhaitez renoncer n'est pas intégralement exécuté ;

4° Vous n'avez déclaré aucun sinistre garanti par ce contrat.

Dans cette situation, vous pouvez exercer votre droit à renoncer à ce contrat par lettre ou tout autre support durable adressé à l'assureur du contrat. L'assureur est tenu de vous rembourser la prime payée, dans un délai de trente jours à compter de votre renonciation.

Par ailleurs, pour éviter un cumul d'assurances, vous êtes invité à vérifier que vous n'êtes pas déjà bénéficiaire d'une garantie couvrant l'un des risques garantis par le contrat que vous avez souscrit.

Attention : Le droit de renonciation ne s'applique pas aux polices d'assurance de voyage ou de bagage ou aux polices d'assurance similaires à court terme d'une durée inférieure à un mois (L.112-2-1-II-3° du Code des assurances).

Modèle de lettre de renonciation :

« Je soussigné(e), (Nom, Prénom et Adresse), déclare renoncer à mon adhésion n°xxx. Fait le XXXX à XXX (Date et Lieu), Signature ».

Lorsque vous exercez votre faculté de renonciation, l'Assureur est tenu de rembourser, le cas échéant, le montant de la prime payée dans un délai de 30 jours à compter de la date d'exercice du droit de renonciation. Toutefois, l'intégralité de la prime reste due à l'Assureur si vous exercez votre droit de renonciation alors qu'un sinistre mettant en jeu la garantie du contrat est intervenu durant le délai de renonciation de 30 jours.

Informations complémentaires :

Le courrier de renonciation dont un modèle vous est proposé ci-avant au titre de l'exercice de ce droit doit être adressé par lettre ou tout autre support durable par courrier à **NEAT** 117 quai de Bacalan 33300 BORDEAUX ou par mail à l'adresse suivante : support@neat.eu.

Conséquences de la renonciation :

L'exercice du droit de renonciation dans le délai prévu dans l'encadré ci-dessus entraîne la résiliation du contrat à compter de la date de réception de la lettre ou tout autre support durable. Dès lors que vous avez connaissance d'un sinistre mettant en jeu la garantie du contrat, vous ne pouvez plus exercer ce droit de renonciation. L'intégralité de la prime ou de la cotisation reste due à l'entreprise d'assurance si vous exercez votre droit de renonciation alors qu'un sinistre mettant en jeu la garantie du contrat durant le délai de renonciation de 30 jours.

ARTICLE 15 – RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Afin de faciliter la vie de vos vacances, un règlement intérieur est affiché dans chaque mobil home, appartement, chambre, chalet, maison et/ou à l'accueil de l'établissement ; nous vous remercions d'en prendre connaissance et de le respecter.

ARTICLE 16 – DONNÉES PERSONNELLES

LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) en qualité de responsable du traitement traite des données à caractère personnel pour la mise en place et l'exécution du contrat ou de mesures précontractuelles à votre demande, à d'autres fins avec le consentement préalable du Client, au regard de la nécessité de satisfaire aux intérêts légitimes des entités concernées.

(i) Dans le cadre de l'exécution du contrat ou de la prise de mesures précontractuelles effectuées à la demande de la personne concernée, ces données sont collectées et traitées aux fins de la gestion de votre séjour (incluant les opérations de réservation, suivi, paiement, évaluation de la satisfaction et renseignement) :

(ii) Dans le cadre de votre consentement, les données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de transmission d'informations sur nos produits, services et offres promotionnelles, réalisation de jeux concours des entités et/ou marques du Groupe Pierre & Vacances Center Parcs. Sont considérées comme entités et/ou marques du Groupe Pierre & Vacances Center Parcs: PIERRE & VACANCES, PIERRE & VACANCES PREMIUM, MAEVA.COM, MAEVA, LA FRANCE DU NORD AU SUD, LE SKI DU NORD AU SUD, L'ESPAGNE DU NORD AU SUD, APARTHOTEL ADAGIO, APARTHOTEL ADAGIO ACCESS, CENTER PARCS, SUNPARKS, PIERRE & VACANCES CONSEIL IMMOBILIER et LES SENIORIALES.

Les données pourront également être transférées à des partenaires le cas échéant. Le retrait du consentement à leur traitement est possible à tout moment. Les données obligatoires sont indiquées par un astérisque.

Les informations indiquées comme obligatoires conditionnent (i) la souscription et l'exécution du contrat passé entre vous et **LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud)** ou (ii) la remise d'informations personnalisées en vue de préparer l'éventuel contrat à venir. La non-remise des informations facultatives ne remettra pas en cause la délivrances des prestations promises ou les réponses à des demandes de renseignement, bien qu'elle puisse en limiter la pertinence.

Les données collectées sont destinées à **LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud)**, en qualité de responsable du traitement, ainsi qu'à l'entité chargée de délivrer la prestation souscrite et tout éventuel sous-traitant le cas échéant. Les entités du Groupe Pierre & Vacances Center Parcs et ses sous-traitants, mettent en place des mesures techniques et organisationnelles afin d'assurer la sécurité et la protection des données.

L'(es) entité(s) du Groupe Pierre & Vacances Center Parcs partie(s) au traitement conserve(nt) les données personnelles dans un environnement sécurisé pour toute la durée nécessaire à la prise de mesures précontractuelles ou à l'exécution du contrat puis archivées conformément aux dispositions légales en vigueur. Les données relatives aux opérations de prospection sont supprimées dans les délais légaux de la prescription après l'exécution de la prestation ou du recueil de votre consentement selon le cas.

Pour plus d'information sur la politique de protection des données du Groupe Pierre & Vacances Center Parcs, et le traitement de vos données , n'hésitez pas à consulter notre site www.maeva.com ou en demander une version électronique par mail.

ARTICLE 17

Afin de pouvoir améliorer la qualité d'accueil de notre clientèle, nous vous informons que vos communications téléphoniques, avec nos collaborateurs, seront susceptibles d'être enregistrées.

LA FRANCE DU NORD AU SUD (marques maeva.com / lafrancedunordausud / leskidunordausud / lespagnedunordausud) – Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 40 000 € – Siège social : L'Artois – Espace Pont de Flandre – 11 rue de Cambrai – 75947 PARIS CEDEX 19 – 483 315 362 R.C.S. PARIS – SIRET 48331536200044 – Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours – IM075120173 – N Identification TVA intracommunautaire : FR 89 483 315 362; Garantie financière : APST Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme – 15, AVENUE CARNOT – 75017 PARIS – Responsabilité Civile Professionnelle : RSA, Immeuble PACIFIC, 11–13 Cours Valmy – 92977 PARIS LA DEFENSE

Photogravure : Compos Juliot
Conception / Exécution : maeva.com
Impression : Mohn Media
Crédits photos © Adobe Stock – Frederique – ERKOL – Nathan / Gunther-Gheeraert / Meero / Morsa Image – Abel Mitja Varela / Myphotoagency / Ocus / Photogroom / Picthouse / SAS Photo Groom

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

ce.groupepvcp.com

Identifiant

Mot de passe

0 891 700 220 Service 0,25 € / min + prix appel

Pierre & Vacances • maeva.com • Adagio

Center Parcs

Lundi au vendredi : 9h – 20h / Samedi : 9h – 19h
Jours fériés : 9h – 17h / Fermé : 25/12, 01/01, 01/05
Depuis l'étranger : +33 (0)1 73 01 85 65

Munissez-vous de votre identifiant CSE et de votre mot de passe puis scannez le QR code pour consulter notre site CSE dédié.

Pour connaître votre identifiant et votre mot de passe, rapprochez-vous de votre CSE ou responsable d'amicale du personnel.

+ DE CHOIX

Plus de 400 destinations en France, en Europe et dans les îles.

4 marques complémentaires.

Des résidences, villages, hôtels, campings, locations de particuliers, cottages et aparthotels de qualité.

+ D'ÉCONOMIES

Des remises exclusives permanentes.

Des offres et promotions toute l'année sur toutes les marques.

Paiement en 3x sans frais ou en différé avec Klarna, et en chèques vacances/cadeaux pour les salariés en direct.

+ DURABLE

Des engagements et des actions au quotidien pour réduire au maximum l'empreinte environnementale des vacances.

Des marques accompagnées par le label Clef Verte, 1er label international de tourisme responsable.